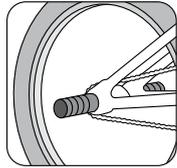


 **KHEbikes®**

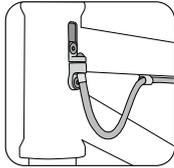
Notice d'utilisation
BMX-Bikes



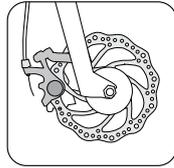
Composants



Repose-pieds en option



Rotor Affix



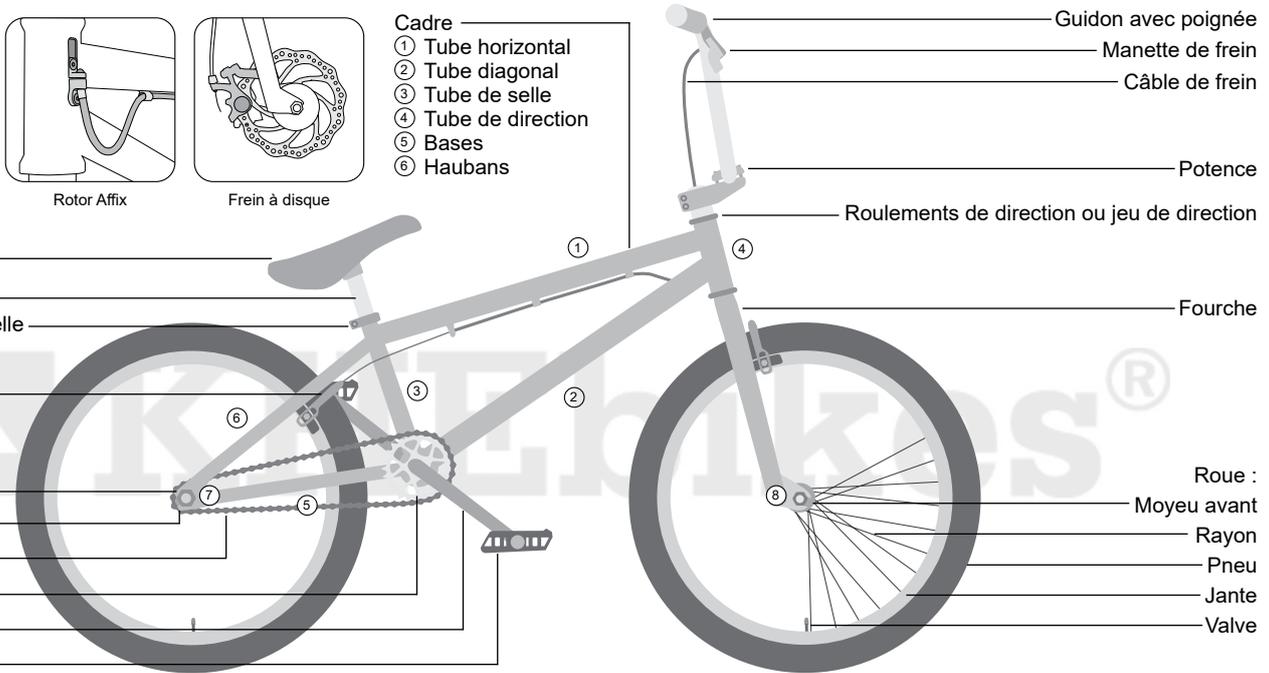
Frein à disque

- Cadre
- ① Tube horizontal
 - ② Tube diagonal
 - ③ Tube de selle
 - ④ Tube de direction
 - ⑤ Bases
 - ⑥ Haubans

- Selle
- Tige de selle
- Collier de tige de selle

- Frein sur jante

- Patte
- Couronne dentée
- Chaîne
- Plateau
- Manivelle
- Pédale



- Guidon avec poignée
- Manette de frein
- Câble de frein

- Potence
- Roulements de direction ou jeu de direction

- Fourche

- Roue :
- Moyeu avant
- Rayon
- Pneu
- Jante
- Valve

- ⑦ Fixation de la roue arrière (écrous d'axe)
- ⑧ Fixation de la roue avant (écrous d'axe)

Le dessin ci-dessus représente un BMX. La bicyclette que vous avez achetée peut présenter un aspect différent. La présente notice concerne l'utilisation d'un vélo BMX. La présente notice d'utilisation n'est valable que pour le modèle de vélo indiqué sur la couverture et avec lequel elle a été fournie.

Sommaire

Composants	2	Cadre	16
Mentions légales	3	Maintenance / entretien	17
Avant-propos	4	Entretien du cadre	18
Consignes de sécurité	5	Chaîne	18
Pour votre sécurité	6	Roues	19
Avant la première utilisation	6	Jantes/pneus	20
Avant chaque utilisation	8	Pneus et pression des pneus	20
Lorsque l'on a fait une chute	8	Freins	21
Dispositions légales	9	Programme d'entretien	23
Utilisation conforme	10	La lubrification	25
Montage des pédales	12	Vis et boulons	26
Réglages individuels	12	Accessoires non montés	26
Réglage de la selle	12	Repose-pieds	26
Inclinaison de la selle	12	Transport du vélo	27
Réglage du guidon / de la potence	13	Responsabilité pour vice matériel (garantie)	28
Réglage des manettes de frein	14	Respect de l'environnement	28
Les enfants et le vélo	14	Révisions périodiques	29
Conseils aux parents	14	Documentation remise	31
		Identification de la bicyclette	32

Adresse de l'entreprise :
KHE GmbH & Co. KG
Am Hambiegel 3
76706 Dettenheim, Allemagne

Référence : HB2022/EAN4260640293675
Numéro de version : 1/22

Mentions légales

Pour toutes questions, tournez-vous d'abord vers un spécialiste, et ensuite éventuellement vers le fabricant du produit.

Pour savoir où vous adresser, voir la garantie, le dos de la notice ou les notices des fabricants des pièces jointes à la présente notice.

En charge de la diffusion de la notice d'utilisation

inMotion mar.com
info@inmotionmar.com
www.inmotionmar.com

Texte et illustrations :

Veidt-Anleitungen
info@veidt-anleitungen.de

Inspection juridique par un cabinet d'avocats spécialisé dans la propriété intellectuelle.

Ces instructions d'utilisation couvrent les exigences et le champ d'application de la législation de l'UE.

En cas de livraison ou d'utilisation de ce produit en dehors de la zone mentionnée ci-dessus, le fabricant du vélo est tenu de fournir les instructions d'utilisation nécessaires.

© La reproduction, la traduction ou tout usage commercial du présent document ne sauraient se faire sans autorisation écrite préalable (même pour de simples extraits sous forme imprimée ou électronique).

BMX Édition FR 2.0 juin 2025

Avant-propos

Chère cliente, cher client,
Nous voudrions pour commencer vous communiquer des informations importantes concernant votre nouveau BMX. Il s'agit de vous permettre de mieux en comprendre la mécanique et de prévenir les risques. Nous vous recommandons de lire soigneusement cette notice et de la conserver en lieu sûr.

Votre vélo vous est livré en partie monté. Lisez soigneusement la notice de montage du fabricant et conformez-vous à ses instructions. On suppose que les utilisateurs de cette bicyclette disposent déjà des connaissances de base leur permettant d'utiliser un vélo. Toutes les personnes qui utilisent,

- réparent ou entretiennent
- nettoient
- ou éliminent

cette bicyclette doivent avoir pris connaissance de et compris la totalité de la présente notice. Si vous avez d'autres questions ou que vous n'avez pas bien compris quelque chose, n'hésitez pas, pour votre sécurité, à consulter KHE ou un spécialiste. La présente notice est entièrement consacrée à la façon dont se présente votre bicyclette, à sa mécanique et à son entretien. Veuillez tenir compte de ces informations importantes pour votre sécurité. Leur non-respect peut entraîner des accidents graves, des chutes et des dommages financiers. Un BMX moderne étant un objet technique complexe, nous n'abordons que les points les plus importants. Cette notice

n'est évidemment valable que pour la bicyclette avec laquelle elle a été fournie. Certains détails techniques spécifiques sont expliqués dans les notices des fabricants des accessoires montés sur la bicyclette. Si tout n'est pas clair, n'hésitez pas à consulter un spécialiste.

Les points à prendre en compte :

Pour commencer, quelques indications concernant le cycliste lui-même :

- Portez chaque fois que vous roulez à vélo un casque adapté au BMX, de la bonne taille et bien ajusté ;
- Respectez les conseils pour le port du casque donnés dans la notice du fabricant ;
- Lorsque vous circulez, assurez-vous de porter des vêtements de couleur claire ou une tenue de sport avec des éléments réfléchissants, ainsi que des vêtements ou des éléments de protection adaptés.
- Le port de vêtements adaptés pour les jambes est obligatoire. Vos chaussures devraient posséder des semelles antidérapantes.



Même si vous avez déjà de l'expérience dans l'utilisation de bicyclettes, il est impératif de lire préalablement le chapitre « Avant la première utilisation » et d'effectuer les contrôles importants mentionnés dans le chapitre « Avant chaque utilisation » ! Il faut bien tenir compte

que, en tant que cycliste usager de la route, vous êtes particulièrement exposé. Protégez-vous et les autres en adoptant un comportement routier responsable et soucieux de la sécurité.

Indications destinées aux parents et aux chargés d'éducation : En tant que personne chargée d'éducation, vous êtes responsable de ce que fait votre enfant et de sa sécurité. Cette responsabilité s'étend à l'état de la bicyclette et à son adaptation au cycliste. Vous trouverez au chapitre « Vélos d'enfant » des indications importantes vous concernant, vous et votre enfant. Il faut aussi vous assurer de ce que l'enfant a appris à se servir en toute sécurité de ce vélo. Assurez-vous qu'il ait appris à se servir de son vélo en toute sécurité et responsabilité dans l'environnement où il va l'utiliser.

Pour toute question concernant votre BMX, merci de contacter KHE Bikes par téléphone au +49 7247 / 954558-13 ou par e-mail à service@khebikes.de.

Consignes de sécurité

Il y a lieu de lire soigneusement tous les avertissements et toutes les indications que donne la présente notice d'utilisation avant de se servir de ce vélo.

Il y a lieu de soigneusement conserver la notice d'utilisation pour pouvoir la consulter à tout moment, le mieux étant de la garder à proximité du vélo pour l'avoir sous la main.

Pour pouvoir l'utiliser en toute sécurité, il faut d'abord procéder à toutes les opérations de montage et de réglage. Pour cela on utilisera la notice de montage jointe.

L'entreprise KHE GmbH & Co. KG ne saurait être tenue responsable de dommages découlant d'un mauvais respect des présentes instructions. Veillez à utiliser votre vélo conformément à l'usage prévu / à l'utilisation à laquelle il est destiné.

Tout autre type d'utilisation est susceptible de provoquer des dysfonctionnements voire des accidents. Toute utilisation incorrecte annule toutes garanties.

Avant d'utiliser votre vélo pour la première fois, n'oubliez pas de lire les chapitres « Avant la première utilisation » et « Avant chaque utilisation » !

Et lorsque vous donnez ou revendez votre vélo à quelqu'un d'autre, remettez-lui aussi la notice d'utilisation.

Cette notice donne cinq sortes d'indications différentes : il y a des informations importantes concernant votre nouveau vélo et son utilisation, des informations sur les risques de dommages matériels et les risques pour l'environnement, et

des informations sur les risques de chute et de dommages, dommages corporels inclus. La quatrième indication donne le couple de serrage à respecter pour qu'une pièce ne se détache pas ni ne casse. La cinquième indication rappelle la nécessité d'étudier à fond les notices de montage et d'utilisation fournies.

Ces icônes signalent un danger qu'on peut courir dans certaines circonstances. Les explications sur les risques encourus sont données dans des cartouches à fond gris.

Les catégories d'indications que donne la notice :



N.B. : Cette icône donne des informations sur l'utilisation du produit ou bien sur la partie de la notice de montage à laquelle il faut se référer.



Attention : Cette icône signale un comportement fautif pouvant provoquer des dommages matériels et des dommages à l'environnement.



Danger : Cette icône signale un danger potentiel pour votre santé et votre vie faute d'un bon respect des conseils donnés ou de la prise des précautions nécessaires.



Assemblages importants : Ici il faut bloquer la vis ou le boulon à un couple de serrage bien précis. Pour connaître le bon couple de serrage, reportez-vous au tableau p. 26 ou contactez KHE à l'adresse suivante : service@khebikes.de Pour bien respecter le couple de serrage prescrit, il faut utiliser une clé dynamométrique. Si vous n'en avez pas, confiez l'intervention à un spécialiste. Les pièces qui ne sont pas bloquées à la valeur de couple prescrite peuvent se détacher ou casser ! Cela peut avoir pour conséquence des chutes graves !

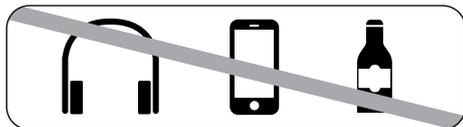


Notice d'utilisation : Il y a lieu de lire l'ensemble des notices fournies avec le vélo. En cas de doutes à propos d'un point de la présente notice, adressez-vous à KHE ou bien à un spécialiste.

Pour votre sécurité

La présente notice d'utilisation part du principe que vous savez faire du vélo. Elle n'est pas destinée à vous apprendre à en faire. Elle n'ambitionne pas non plus de vous apprendre à monter ou à réparer votre vélo.

Vous venez d'acquérir un BMX. Votre vélo n'est pas homologué pour circuler sur la voie publique. Votre vélo est équipé pour effectuer les figures courantes du BMX sur les terrains normalement réservés à la pratique du BMX. Toujours avoir pleinement conscience qu'il est dangereux de rouler à vélo. Le BMX est un sport à risque, où les chutes et les blessures sont fréquentes. Veillez à rouler prudemment afin de ne pas vous mettre en danger ou de mettre en danger la vie de tierces personnes. La pratique du vélo requiert la plus grande prudence. Ne jamais rouler avec des écouteurs ni en téléphonant. Ne jamais rouler sans être sûr de pouvoir parfaitement maîtriser son véhicule. Cela vaut tout particulièrement lorsque l'on a pris des médicaments ou consommé de l'alcool ou d'autres drogues.



- Sur un sol humide ou glissant, veillez à adapter votre conduite aux circonstances. Il faut rouler plus lentement et freiner avec prudence et avec anticipation pour la raison que les distances de freinage rallongent beaucoup.
- Il faut adapter sa vitesse au terrain et à ses capacités.



Évitez les skateparks ou les half-pipes par temps humide. Le sol peut y être très glissant. La perte de contrôle de votre vélo peut provoquer des chutes et de graves blessures.



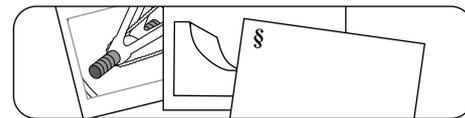
Il est à noter que votre vélo n'est pas conçu pour une utilisation sur la voie publique. Ils ne répondent pas aux exigences en matière de sécurité routière. Le BMX est un sport potentiellement dangereux. Ne faites du BMX qu'équipé de toutes les protections nécessaires (casque, genouillères, etc.).



Il s'agit d'un vélo à usage purement sportif qui n'est pas conçu pour transporter des bagages ou tracter une remorque.

Avant la première utilisation

Il faut également tenir compte de cette notice et des notices d'utilisation des fabricants des différents composants (elles sont disponibles sur Internet). Si des freins à disque sont installés, ils doivent être rodés avant le premier trajet afin de déployer toute leur efficacité. À ce sujet, lisez la feuille annexée aux instructions de montage.



Si vous avez encore des questions après la lecture de la présente notice, n'hésitez pas à consulter KHE. Pour toute question ou réclamation, veuillez appeler le +49 7247 954558 13 ou envoyer un e-mail à service@khebikes.de. Le vélo doit être prêt à l'emploi et réglé en fonction du cycliste.

Veillez à ce que votre vélo soit opérationnel et réglé à votre taille. Réglages nécessaires :

- Position et fixation de la selle et du guidon
- Montage et réglage des freins
- Fixation des roues au cadre et à la fourche
- Assurez-vous que tous les raccords vissés soient correctement vissés et utilisez systématiquement une clé dynamométrique

Pour vous assurer sécurité, confiez le réglage du guidon et de la potence à un spécialiste.

Réglez la selle dans la bonne position (voir page 12). Demandez à un spécialiste de régler les manettes de frein de façon à vous permettre une

bonne prise en main. Repérez bien quelle manette commande quel frein : avant/arrière, droite/gauche ! La manette droite commande le plus souvent le frein arrière, et la manette gauche le frein avant. N'oubliez pas à la prise en main de votre nouveau vélo de vérifier quelle manette commande quel frein, ce n'est peut-être pas la disposition à laquelle vous êtes habitué.

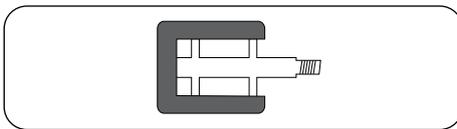


Pour ceux qui n'en ont pas l'habitude, les freins modernes peuvent s'avérer d'une efficacité redoutable par rapport aux systèmes plus anciens ! Familiarisez-vous avec le système de freinage avant de vous lancer !

Il est conseillé de d'abord s'y habituer en les essayant tranquillement dans un endroit peu fréquenté. Il faut faire attention que l'efficacité des freins peut se voir modifiée de manière dangereuse, et en particulier détériorée, lorsque la chaussée est mouillée ou glissante. Il y a lieu dans ces cas de se montrer très prudent et de prévoir une plus grande distance de freinage.



Si votre bicyclette est équipée de pédales dont la cage est en caoutchouc ou en plastique et que vous n'en avez pas l'habitude, il est conseillé de faire un essai préalable. Les pédales en caoutchouc et en plastique deviennent très glissantes lorsqu'elles sont mouillées !



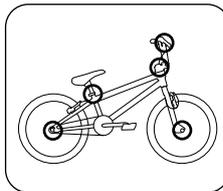
Risques dus à des pièces en mouvement

En cours d'utilisation comme au cours de toutes interventions, les pièces en mouvement et en rotation constituent des dangers.

Il faut se protéger en évitant de porter des vêtements trop larges qui seraient susceptibles de s'y prendre. En cours d'utilisation et pour toutes interventions, il faut se tenir éloigné des pièces qui tournent (roues, plateaux, pignons) et ne pas saisir des pièces en mouvement, pointues ou qui dépassent (pédales, manivelles, etc.).

Vérifiez que les roues sont bien fixées au cadre et à la fourche. Vérifiez que tous les vis, boulons et écrous les plus importants (voir p. 26) sont bien serrés.

Soulevez votre bicyclette d'une dizaine de centimètres et laissez la retomber. Si vous entendez des bruits de ferraille ou d'autres bruits inhabituels, demandez à un spécialiste d'en identifier



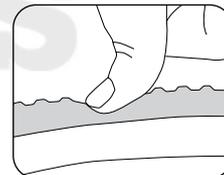
Emplacements potentiels des raccords à vis

tifier la cause et d'y remédier avant d'utiliser le vélo. Poussez le vélo vers l'avant en actionnant les freins à main séparément. Lorsque le frein arrière est actionné brusquement, il doit bloquer la roue arrière. Si un frein avant est monté, il devrait faire décoller la roue arrière lorsqu'il est brusquement actionné. Il ne doit pas non plus y avoir de jeu ni de bruits dans la direction au freinage.

Allez essayer la bicyclette dans un endroit tranquille pour vous habituer aux nouveaux freins. Les freins modernes peuvent s'avérer d'une efficacité redoutable par rapport à ceux d'autrefois. Vérifiez la pression des pneus. La pression conseillée est indiquée sur le flanc des pneus. Respectez bien les valeurs de pression minimale et maximale ! Si vous ne voyez rien de marqué, gonflez à 2,5 bars / 36 PSI : c'est une valeur qui convient à la plupart des pneus.

Pour un contrôle rapide de la pression, par exemple en déplacement, on peut faire comme suit : En appuyant avec le pouce sur le pneu gonflé, il ne faut pas pouvoir enfoncer le pneu de manière significative. Vérifiez l'état des pneus et des jantes. Regardez s'il n'y a pas d'endroits endommagés, de fentes, de déformations, d'inclusion de corps étrangers (éclats de verre, cailloux coupants).

Si vous voyez des coupures, des fentes ou des trous, ne vous servez pas de votre bicyclette ! Faites contrôler votre vélo par un spécialiste.



Avant chaque utilisation

Il faut procéder aux vérifications suivantes avant chaque utilisation :

- vérifier le bon état et le bon fonctionnement des freins
- vérifier l'absence de dommages, de corps étrangers et de voile aux roues et aux jantes, en particulier après un usage en tout-terrain
- vérifier l'état d'usure des pneus
- vérifier le serrage des vis, boulons et écrous
- vérifier s'il n'y a pas des déformations, des fissures ou d'autres dommages au cadre et à la fourche
- s'assurer que le guidon, la potence du guidon, la tige de selle, les repose-pieds et la selle soient correctement fixés et bien positionnés
- vérifier le bon fonctionnement du rotor
- fixation correcte de la tige de selle et de la selle. Essayer de tourner la selle et de la basculer vers le haut ou vers le bas ; elle ne doit pas pouvoir bouger.



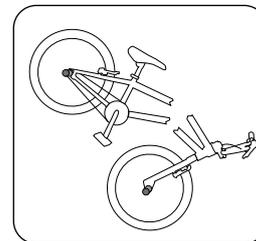
N'utilisez pas votre bicyclette si vous n'êtes pas sûr qu'elle soit en parfait état. Faites-la vérifier par un spécialiste.

Faites-en régulièrement contrôler les principaux composants par un spécialiste, surtout si vous l'utilisez beaucoup, que ce soit dans un cadre sportif ou au quotidien. Le cadre, la fourche, les éléments de suspension et d'autres équipements de sécurité comme les freins et les roues sont soumis à une forte usure, ce qui est susceptible d'affecter la sécurité. Si vous dépassez la durée d'utilisation ou de vie prévue de composants, ces derniers peuvent lâcher subitement. Ceci peut entraîner une chute et des blessures graves !



Il faut également procéder à ces vérifications avant de repartir après toute chute ou après que la bicyclette est tombée. Les pièces en aluminium ne peuvent pas se redresser sans être considérablement affaiblies. Faites vérifier votre vélo par un revendeur.

Lorsque l'on a fait une chute



Il faut inspecter toutes les parties du vélo pour vérifier l'absence de modifications. Il peut y avoir des fissures ou des déformations au cadre ou à la fourche, mais aussi des

pièces tordues. Si des pièces comme le guidon ou la selle ne sont plus bien en place, il faut en vérifier le réglage et s'assurer qu'ils sont en état de fonctionner.

- Procéder à une inspection soigneuse du cadre et de la fourche. On arrive à détecter la plupart des déformations en examinant la surface successivement sous divers angles.
- La selle, la tige de selle, la potence ou le guidon doivent toujours se trouver dans la bonne position. Si ce n'est pas le cas, il ne faut **ABSOLUMENT PAS** forcer pour les remettre en place sans avoir préalablement desserré leur fixation. Resserrer les pièces obligatoirement au couple de serrage prescrit. Vous trouverez des valeurs correspondantes dans le chapitre « Vis et boulons ».

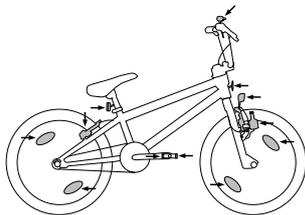
- Vérifier si les deux roues sont bien en place et bien fixées au cadre et à la fourche. Soulevez l'avant et l'arrière de votre vélo en faisant tourner les roues avant et arrière. La jante doit passer bien régulièrement entre les freins, sans les toucher. Les pneus ne doivent pas toucher les freins.
- Vérifier le bon fonctionnement des deux freins.
- La chaîne doit être correctement positionnée sur le plateau et le pignon. Elle doit être correctement tendue. Elle doit s'engrener correctement. Si on se met à pédaler et que la chaîne saute, cela peut provoquer des chutes et éventuellement des blessures graves.



Les pièces en aluminium peuvent rompre sans crier gare si elles ont subi des déformations. Il ne faut pas utiliser de pièces ayant été déformées ou tordues, comme après une chute. De telles pièces sont à remplacer immédiatement.

Si vous constatez des déformations sur votre vélo, NE L'UTILISEZ PLUS. Ne pas resserrer des pièces desserrées sans les avoir contrôlées au préalable, et sans clé dynamométrique. Rapportez votre vélo à un spécialiste et demandez-lui de vérifier votre vélo en lui expliquant votre chute.

Dispositions légales



Votre vélo n'est pas équipé pour circuler sur la voie publique.

Avant de vous engager sur la voie publique, assurez-vous de connaître la réglementation en vigueur dans le pays.

Vous y trouverez les équipements obligatoires pour pouvoir circuler sur la voie publique.

Il y est précisé l'éclairage qui doit être monté sur le vélo ou qu'il y a lieu d'emporter, et le système de freinage devant l'équiper.

Vous y trouverez des informations sur la limite d'âge en vigueur ainsi que sur l'âge à partir duquel vous pouvez faire du vélo et où vous pouvez en faire. Il y est aussi expliqué les conditions de circulation des enfants sur la voie publique. On y trouve aussi précisée l'obligation éventuelle du port du casque.

Pour circuler sur la voie publique, vous devez être équipé :

- D'un système d'éclairage avec feu avant blanc et feu arrière rouge ; Les feux doivent être alimentés par un générateur fixe, par une source d'énergie rechargeable ou par une batterie, et ce conformément à la réglementation en vigueur.
- D'une sonnette puissante
- Deux freins fonctionnant indépendamment l'un de l'autre, un pour la roue avant, un pour la roue arrière
- Catadioptres
 - à l'avant : un grand catadioptre blanc, pouvant être incorporé au feu avant ;
 - à l'arrière : un grand catadioptre rouge, marqué d'un « Z » et pouvant être incorporé au feu arrière ;
- Roues : Deux catadioptres jaunes par roue, ou bien deux cercles réfléchissants blancs sur les flancs des pneus ou des jantes, ou bien des bâtons réfléchissants sur les rayons
- Pédales : Un catadioptre avant et arrière sur chaque pédale
- Les feux et leur alimentation doivent comporter un marquage attestant de leur homologation : Une ligne ondulée et un numéro d'identification (numéro K).

Utilisation conforme



Une bicyclette est conçue pour transporter une seule personne. Il est interdit de transporter une autre personne sur le vélo.



Poids total autorisé :
Poids du cycliste + poids du vélo + poids des bagages et du matériel de protection (voir p. 31)



Certains vélos KHE sont homologués uniquement pour les cyclistes pesant jusqu'à 45 kg. Le poids du cycliste ne doit pas dépasser cette valeur !

Afin de connaître le poids maximal autorisé du cycliste sur votre vélo, reportez-vous à la description du produit sur www.khebikes.com pour le modèle concerné.

Une utilisation dans le cadre autorisé inclut le bon respect des consignes d'utilisation et d'entretien données dans la présente notice.



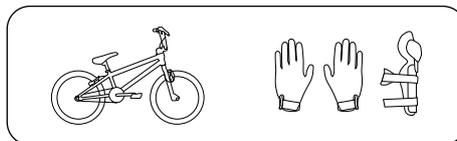
Dangers d'une utilisation non conforme

Ce vélo ne doit être utilisé que pour l'objet auquel il est destiné. À cet effet, lisez le chapitre « Utilisation conforme ». L'utilisation conforme inclut le bon respect des notices d'utilisation et d'entretien précisées dans la présente notice. Il y a lieu également d'informer les autres utilisateurs du vélo de l'utilisation qui doit en être faite et du danger de non-respect des restrictions qui s'imposent. Une utilisation non conforme, une surcharge ou un manque d'entretien peuvent provoquer des accidents et des chutes entraînant des dommages corporels graves, pour vous et pour d'autres !



Ayez toujours un cadenas avec vous. Protégez systématiquement votre vélo contre toute utilisation abusive ou non autorisée.

BMX



Les vélos BMX ne doivent pas être utilisés dans l'espace public. Votre BMX est conçu pour être utilisé sur des pistes de BMX classées dans la

catégorie freestyle qui comprend les disciplines Flatland, Street, Park et Dirt. Votre BMX est conçu pour les pistes de difficulté moyenne, comme les cours de BMX, les rampes, les pumtracks et les skateparks. Les BMX KHEbikes ne doivent pas être utilisés sans freins. Le démontage du système de freinage complet annule la responsabilité et toutes les garanties du fabricant. Il est possible de monter les cale-pieds / les repose-pieds et de les utiliser comme prévu.

Pour les modèles avec manivelle monobloc veuillez vous référer à la **colonne N° 3** du tableau suivant.

Pour les modèles avec manivelle 3 pièces veuillez vous référer à la **colonne N° 4** du tableau suivant.

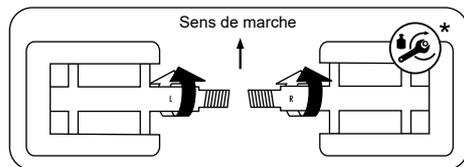
Conditions	1	2	3	4
Description	Concerne les bicyclettes et EPACs utilisés sur des surfaces pavées normales, où les pneus doivent maintenir un contact avec le sol à une vitesse moyenne, avec des drops occasionnels.	Concerne les bicyclettes et EPACs auxquels la condition 1 s'applique et qui sont par ailleurs utilisés sur des routes non pavées et des chemins de gravier avec des pentes modérées en montée comme en descente. Dans de tels cas, il y a un risque de perdre le contact avec un sol irrégulier, et donc de compromettre à de nombreuses reprises l'adhérence du pneu. Les drops sont limités à 15 cm ou moins.	Concerne les bicyclettes et EPACs auxquels les conditions 1 et 2 s'appliquent et qui sont par ailleurs utilisés sur des chemins accidentés, des routes non pavées, des sols difficiles ainsi que sur des sentiers non aménagés, dont l'utilisation requiert des compétences techniques. Les sauts et les drops ne doivent pas excéder 60 cm.	Concerne les bicyclettes et EPACs soumis aux conditions 1, 2 et 3 et utilisés pour des descentes sur des chemins non goudronnés à des vitesses inférieures à 40 km/h. Les sauts ne doivent pas excéder 120 cm.
Plage typique de vitesse moyenne	15 à 25 km/h	15 à 25 km/h	Sans importance	Sans importance
Hauteur de drop et de saut conforme	< 15 cm	< 15 cm	< 60 cm	< 120 cm
Utilisation conforme à l'usage prévu	Trajets quotidiens et de loisirs avec effort modéré	Trajets de loisir et trekking avec effort modéré	Courses et compétitions avec parcours de niveau technique modéré	Courses et compétitions avec parcours de niveau technique très élevé
Type de vélo (exemples)	Vélos de ville et urbains	Vélos trekking et de voyage	Vélos de cross-country et de marathon	Vélos tout terrain, vélos de trail
Compétences recommandées	Aucune compétence spécifique requise	Aucune compétence spécifique requise	Compétences techniques et pratique nécessaires	Compétences techniques, pratique et bonne maîtrise du vélo nécessaires

Il y a lieu de porter les équipements de protection appropriés (casque adéquat, gants, protections). KHE n'est pas responsable dans le cas d'une utilisation dépassant le cadre de l'utilisation prévue. Ceci est plus particulièrement valable en cas de non-respect des instructions en matière de sécurité et pour les dommages qui pourraient en résulter, par exemple du fait :

- d'une utilisation en terrain difficile, descentes raides, parcours downhill
- de surcharge ou
- de réparations effectuées de façon non conforme
- conduire sans frein

Montage des pédales

Si votre bicyclette vous a été livrée avec les pédales non montées, il faut les visser sur les manivelles avec un outil adapté. Il faut bien faire attention que les deux pédales se vissent en sens contraire et se bloquent très fort (voir p. 26). Avant la montage, enduire leur filetage de graisse.



Pour visser les pédales, utilisez une clé plate de 15, ou une clé à pédale longue. Le couple de serrage doit être de 40 Nm.

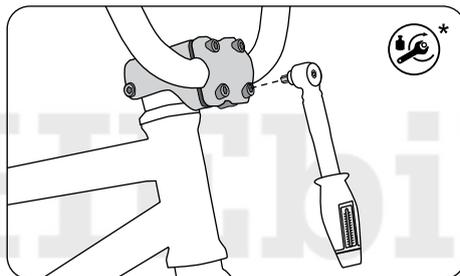
* voir page 26

Réglages individuels

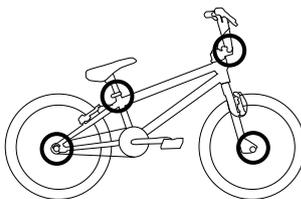
La tige de selle, la selle, la potence et le guidon sont fixés par des raccords à vis.



Faites effectuer les travaux sur le guidon et la potence par un spécialiste. Ces pièces sont indispensables pour votre sécurité.



Emplacements où peuvent se trouver des vis et boulons de réglage

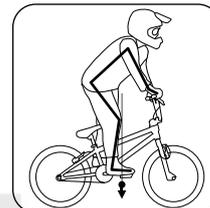


Emplacements où peuvent se trouver les raccords à vis

Réglage de la selle



La plupart des BMX s'utilisent en position debout. Faites-vous conseiller par un spécialiste sur la bonne position de conduite.

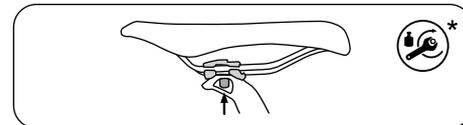


Le genou doit se trouver à la verticale de l'axe de la pédale avant

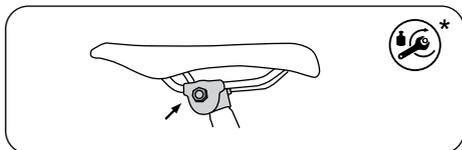
La selle doit être réglée le plus bas possible afin d'avoir suffisamment d'espace pour effectuer les figures et les sauts.

Inclinaison de la selle

Vous pouvez régler l'inclinaison de la selle de votre vélo, elle est équipée d'un couple de serrage. La pointe de la selle doit être légèrement orientée vers le haut pour un meilleur équilibre lors des figures et des sauts. Le réglage se fait lorsque les vis de blocage de la tige de selle sont desserrées.

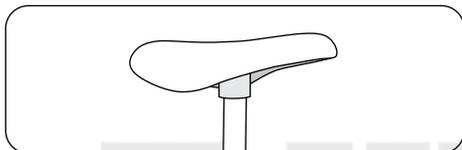


Tige de selle à deux vis



Fixation à joues latérales

Sur certains vélos, l'inclinaison de la selle est fixe et ne peut pas être réglée.



La tige de selle et la selle doivent être solidement fixées. Prenez la selle par l'avant et par l'arrière et essayez de la faire tourner. Elle ne doit pas bouger.



Il ne faut jamais sortir la tige de selle du cadre plus haut que le repère gravé dessus ! En l'absence de repère, il faut toujours laisser une longueur d'au moins 7,5 cm dans le tube de selle.

Réglage du guidon / de la potence



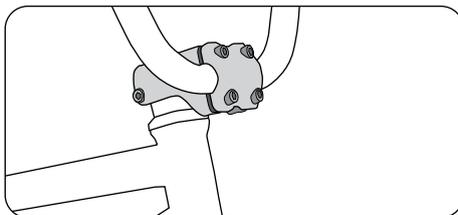
Faites effectuer les travaux sur le guidon et la potence par un spécialiste.



Tout réglage de la potence modifie la position du guidon. Il faut que les poignées et tous les mécanismes restent toujours bien accessibles et fonctionnels. Il faut vérifier que les fils et les câbles soient tous suffisamment longs pour ne gêner en rien les mouvements du guidon.

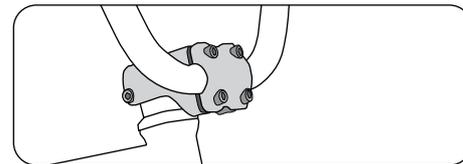


La forme du guidon et le mode d'utilisation d'un BMX sont source de fortes contraintes sur le guidon et la potence. Ces deux pièces sont à faire fixer par un professionnel et à contrôler régulièrement.



Le guidon doit être parallèle à la fourche. Le guidon doit être environ de la largeur des épaules. Si l'écart est trop important, faites raccourcir votre guidon par un revendeur ou achetez un guidon à la bonne taille.

Potence Aheadset



La hauteur peut se régler comme suit :

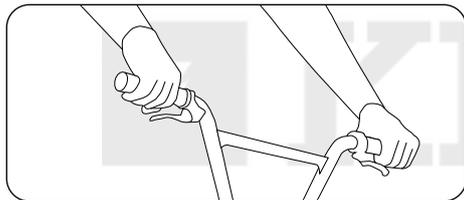
- par remplacement de la potence
- par remplacement du guidon

Réglage des manettes de frein

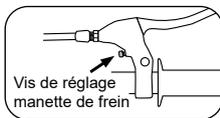
Réglez la manette de frein de manière à pouvoir l'actionner et freiner en toute sécurité lorsque vous êtes debout sur les pédales. Repérez bien quelle manette actionne quel frein.



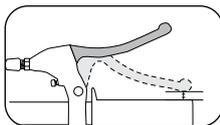
Les manettes de frein doivent être orientées de façon à permettre aux mains de les actionner en toute sécurité et sans fatigue (les mains se trouvant dans le prolongement naturel des bras en extension).



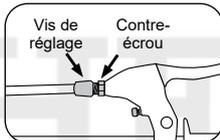
Si vous désirez inverser la position des leviers de frein au niveau de la poignée de guidon, veuillez vous adresser à un spécialiste pour le montage.



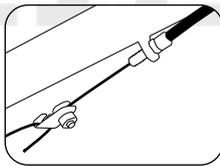
Pour permettre aux cyclistes ayant des petites mains une bonne préhension des manettes de frein, il est possible sur certains modèles de les rapprocher du guidon. Il y a lieu de bien consulter la notice du fabricant.



Le câble est à régler de façon à ce que la manette ne touche pas le guidon même lorsqu'on freine très fort.



Le réglage de rattrapage des freins mécaniques se fait en général grâce à une vis de réglage. Vous trouverez cette vis sur la poignée de frein ou sur le support de câble situé sur le tube horizontal. Dévisser la vis de réglage jusqu'à obtenir un bon freinage. Bloquer la vis en serrant le contre-écrou.



Sur les freins Sidepull, la vis de réglage peut également se trouver sur l'étrier de frein.

Les enfants et le vélo

Conseils aux parents

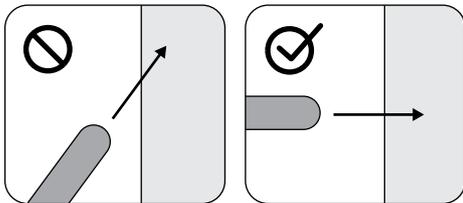
Veillez lire ce chapitre très attentivement. En tant que parents, vous êtes responsables de la sécurité de votre enfant. Avant chaque sortie, suivez toutes les étapes mentionnées dans le chapitre « Avant chaque utilisation ».

Avant de laisser votre enfant utiliser la bicyclette, prenez le temps de l'entraîner. Exercez-vous à la maîtrise du vélo avec votre enfant et discutez avec lui de l'attitude à adopter sur la route.

La pratique du BMX sur un Park ou sur une piste nécessite des connaissances et une certaine pratique. Il est nécessaire d'attirer l'attention de votre enfant sur le comportement à adopter et les règles à respecter.

Lors des premiers déplacements, il est d'autant plus important que vous soyez conscient de votre responsabilité en termes de surveillance. Dans tout ce que vous entreprenez avec l'enfant, pensez à ne pas surestimer ses capacités !

Avant de laisser votre enfant rouler avec la bicyclette, vous devez obligatoirement le familiariser avec le fonctionnement des freins. Entraînez-vous avec votre enfant à la conduite et à l'utilisation du vélo dans un endroit sûr, à l'abri de la circulation. Apprenez-lui à franchir certains obstacles comme les trottoirs et les rails, si possible, selon un angle obtus. Faites également attention aux dangers potentiels venant de l'avant ou de l'arrière.



Privilégiez les vêtements clairs et les pantalons près du corps, ainsi que les chaussures avec une semelle solide et antidérapante. Il est conseillé d'utiliser des bandes réfléchissantes pour être « visible » plus facilement.



Si vous présentez ces premiers exercices à votre enfant comme un jeu, il y prendra plaisir et apprendra rapidement.

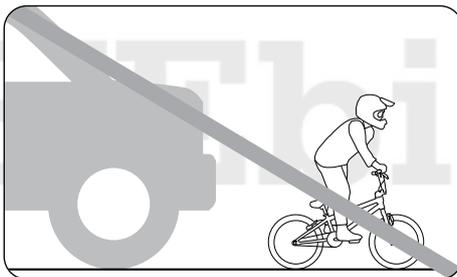


Ne laissez pas votre enfant rouler sans casque !

Faites l'achat d'un casque homologué. Prenez l'enfant avec vous lorsque vous achetez le casque. Il devra essayer lui-même le casque pour trouver une taille qui lui convienne et un modèle qui lui plaise. Pour qu'un enfant accepte de porter un casque, celui-ci doit lui plaire. Veillez à choisir un casque de la bonne taille, et à ce que les sangles soient bien réglées et fermées.



Si vous avez des questions concernant l'entretien et les réglages de votre vélo, adressez-vous à KHE Bikes. Le vélo n'est pas équipé conformément aux exigences légales en vigueur. Il est interdit de circuler avec sur la voie publique.



Si l'un des points de contrôle est défectueux, ne laissez pas votre enfant utiliser la bicyclette. Il risque dans ce cas un accident grave. En cas de doute, contactez KHE Bikes.

Avant la première utilisation

- Familiarisez votre enfant avec le système de freinage. Laissez votre enfant faire quelques tests de freinage sous votre surveillance.
- Expliquez-lui que le freinage est moins efficace quand le sol est mouillé et qu'il doit donc rouler moins vite.

Réglage du vélo en fonction de l'enfant

Les BMX s'utilisent en position debout. La selle doit être réglée le plus bas possible.



Maintenance / entretien

Contrôlez régulièrement le vélo de votre enfant. Les enfants, en particulier les plus jeunes, ne se préoccupent pas du bon fonctionnement de leur vélo.

Savoir se servir des freins : Entraînez-vous avec votre enfant à freiner dans un endroit sûr. Il doit apprendre à utiliser les deux freins en même temps, car le fait d'utiliser uniquement le frein avant risque de provoquer un déplacement du poids et une chute.

Savoir se servir des freins



Apprenez à votre enfant à se servir des manettes de frein. La manette à actionner sur chaque frein peut varier. Si nécessaire, faites changer les freins par un revendeur.



Votre enfant doit se familiariser doucement avec les freins. Pratiquez le freinage d'urgence dans des zones sans trafic.



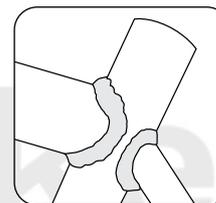
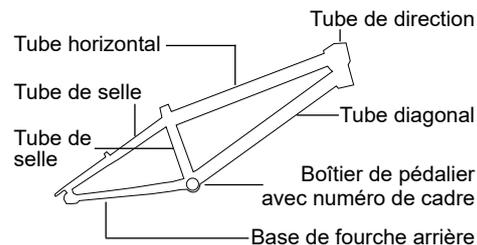
Sur un sol mouillé et glissant, entraînez-vous à freiner prudemment avec votre enfant, sinon les pneus risquent de glisser légèrement. Dites à votre enfant de rouler moins vite lorsque les conditions météorologiques sont mauvaises.

Pneus



Dites à votre enfant de ne pas rouler sur des bords tranchants. Les roues et les pneus risquent d'être endommagés et votre enfant risque de tomber.

Cadre

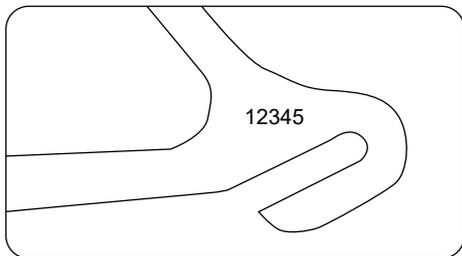


Cadre en aluminium soudé

Grâce aux progrès réalisés au niveau des matériaux et de la construction, il est possible, de nos jours, de fabriquer toutes les formes de cadre de façon sûre et stable à la conduite.



Si l'on venait à vous voler votre bicyclette, sachez qu'elle peut être identifiée grâce au numéro du cadre. Veuillez toujours noter le numéro dans son intégralité et dans le bon ordre. Une identification précise n'est sans cela pas possible. Le numéro du cadre peut être gravé dans différents endroits du cadre. Il se trouve souvent sur le tube de selle, sur une patte ou sur le boîtier de pédalier.



Illustration

Maintenance / entretien



Ne rouler en aucun cas avec un cadre déformé ou fissuré. Ne jamais réparer vous-même des éléments endommagés. Vous risquez de provoquer un accident. Les pièces défectueuses doivent être remplacées par KHE. N'utilisez pas votre vélo avant que la réparation nécessaire ait été effectuée. Un cadre ou des pièces endommagés peuvent provoquer des accidents. Si votre vélo ne roule pas bien droit, cela peut venir du fait que le cadre ou la fourche sont voilés. Veuillez vous adresser à KHE Bikes afin de faire vérifier le cadre et la fourche.



Ne remplacez les pièces vitales pour la sécurité qui sont abîmées ou usées que par des pièces d'origine du fabricant ou par des pièces compatibles. L'utilisation de pièces de rechange non homologuées entraîne le plus souvent l'annulation de la garantie du fabricant.



L'utilisation de pièces qui ne sont pas des pièces d'origine ou qui ne sont pas adaptés peut gravement affecter la fonctionnalité ! Des pneus ayant une mauvaise adhérence ou en mauvais état, des garnitures de frein n'ayant pas le bon coefficient de friction ou des pièces en aluminium mal montées ou de mauvaise fabrication peuvent entraîner des accidents dont les conséquences peuvent être extrêmement graves. Il en va de même pour un montage mal réalisé !



Faites réviser régulièrement votre vélo par un spécialiste. Il sait réparer les pièces usées ou abîmées et vous conseille dans le choix des pièces de rechange. Évitez de réparer vous-même les pièces vitales pour la sécurité (cadre, fourche, guidon, potence, jeu de direction, freins).



Les bicyclettes modernes sont de véritables concentrés de technologie. Pour intervenir dessus, il faut un savoir-faire, de l'expérience et des outils spéciaux. N'intervenez pas vous-même sur votre bicyclette ! Confiez-en l'entretien et la réparation à un atelier spécialisé.



Comme tout appareil mécanique, un vélo est soumis à de fortes sollicitations et à l'usure correspondante. Différents matériaux et différentes pièces peuvent réagir de façon différente à l'usure en fonction des sollicitations. Une pièce utilisée au-delà de sa longévité nominale peut présenter une défaillance soudaine, et il peut en résulter des dommages corporels au conducteur. L'apparition de fissures, de défauts de surface ou de modifications de couleurs dans des zones fortement sollicitées signale que la durée d'utilisation de la pièce a été atteinte ; une telle pièce est à remplacer impérativement.



Sur votre nouveau vélo, certains roulements comme le roulement ou le jeu de direction peuvent être difficiles à manœuvrer au début. Ils sont réglés en usine pour résister aux fortes sollicitations. Une fois votre vélo rodé, les roulements deviendront plus faciles à utiliser.

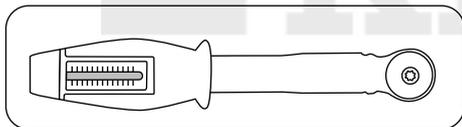


Vis et clé dynamométrique

N'oubliez pas, chaque fois que vous intervenez sur votre bicyclette, que les vis doivent se serrer à la valeur de couple prescrite. Ce couple est indiqué sur plusieurs pièces.

Sa valeur s'exprime en Newton-mètres (Nm). Le serrage se fait à l'aide d'une clé dynamométrique. On a tout intérêt à utiliser une clé dynamométrique affichant la valeur de serrage obtenue. Sinon les vis peuvent se détacher, voire se casser. Si vous n'avez pas de clé dynamométrique, il vaut beaucoup mieux confier ces travaux à un spécialiste.

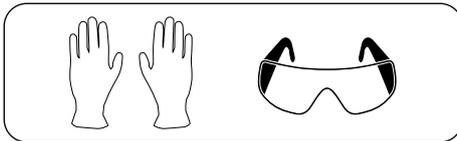
Vous trouverez à la page 26 un tableau des valeurs de couple de serrage des principaux raccords vissés.



Clé dynamométrique



Pour toutes interventions, porter des vêtements, des gants et des lunettes de protection appropriés, pour ne pas se salir ou se blesser, y compris avec des produits lubrifiants et autres fluides.



Entretien du cadre

Vérifiez régulièrement que le cadre de votre vélo n'est pas endommagé. Appliquez une huile d'entretien pour entretenir le cadre.

<https://www.khebikes.com/fr/pièces-detachées/transmission/chaines/2553-lubrifiant-innotec-high-tef-75ml>

Chaîne

Pour bien marcher, la chaîne doit être nettoyée et lubrifiée régulièrement (voir p. 25). Les saletés peuvent s'enlever lors du nettoyage ordinaire du vélo. Sinon, on peut la nettoyer en passant dessus, de tous les côtés, un chiffon imbibé d'huile. Une fois propre, il faut la lubrifier avec un lubrifiant approprié, surtout aux articulations des maillons. Attendez un peu et essuyez le lubrifiant excédentaire.

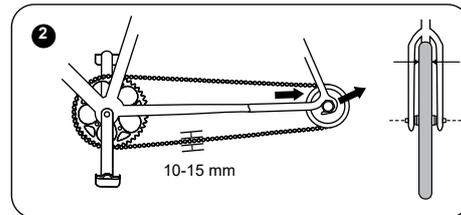
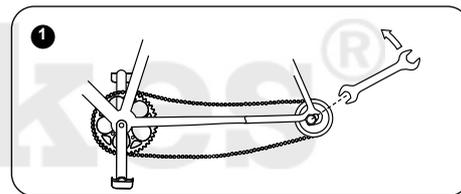
Réglage de la chaîne

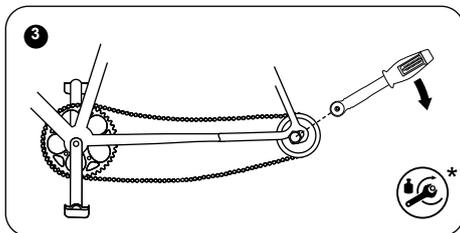


Pour un bon fonctionnement de la chaîne et du changement de vitesse, il faut que la chaîne présente une certaine tension. Sinon, elle risque de sauter, ce qui peut aller jusqu'à entraîner une chute.

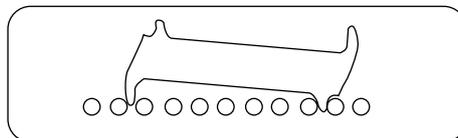


Une fois la chaîne tendue, les écrous de l'axe doivent être resserrés selon la valeur de couple prescrite !



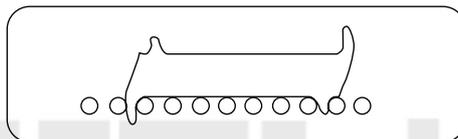


Un outil spécial permet de voir si la chaîne est usée.



Mesure de l'usure

Avec une chaîne neuve, une extrémité de l'outil reste au-dessus de la chaîne.



Avec une chaîne très usée comme celle illustrée, l'outil se met à plat sur la chaîne. Cette chaîne doit être changée.

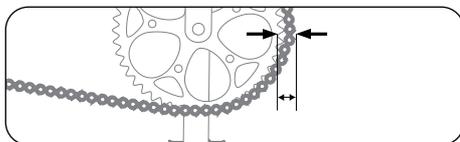


Lorsqu'on ne change pas une chaîne usée, cela entraîne une usure inconsidérée des pignons et des plateaux. Cela peut aussi être source de pannes, et au final revenir plus cher.



Les chaînes s'usent du fait de leur utilisation et de la saleté. Il faut changer la chaîne dès qu'on peut l'écartier quelque peu du plateau, 5 mm env., simplement en la pinçant avec les doigts. Les chaînes modernes n'ont généralement plus de maillon rapide. Pour les ouvrir et les fermer, donc pour les changer, il y a besoin d'un outil spécial. C'est un travail à confier à un spécialiste. D'autres chaînes sont, elles, équipées de maillons rapides et peuvent s'ouvrir sans outils spéciaux. S'ils sont de la bonne largeur et si le type de transmission le permet, de tels maillons rapides permettent d'intervenir sur une chaîne même en rase campagne.

Mesure de l'usure de la chaîne



* voir page 26

Un contrôle approfondi et un centrage des roues sont effectués avant l'emballage du vélo. Des rayons nouveaux se tassent au cours des premiers kilomètres parcourus.

- Il y a lieu, après les 30 premiers heures de fonctionnement, de faire contrôler les roues de votre vélo par un spécialiste, et éventuellement de les équilibrer.
- La tension des rayons doit ensuite être vérifiée à intervalles réguliers. Les rayons lâches ou endommagés doivent être remplacés ou encore centrés par un spécialiste.

Les écrous à chapeau permettent de fixer la roue sur le cadre et la fourche.



Toutes les liaisons vissées doivent toujours être serrées au couple prescrit. Si le couple de serrage n'est pas correct, les vis peuvent casser ou des éléments raccordés peuvent se desserrer (voir page 26 « Couples de serrage pour les raccords à vis »).



Une roue mal montée peut présenter du jeu ou même se détacher du vélo. Cela peut endommager le vélo et causer des blessures graves voire mortelles au cycliste.

Roues

Les roues sont soumises à une forte pression lorsque vous pédalez.

Contrôle des moyeux

Les roulements des moyeux sont contrôlés de la manière suivante :

- Soulever d'abord une roue puis une autre. Faites tourner chacune des roues.
- La roue doit continuer à tourner sur quelques tours et le mouvement de rotation devrait s'arrêter progressivement. Si la roue s'arrête soudainement, le roulement est défectueux. (Sauf pour les vélos neufs) .
- Le roulement de moyeu ne doit pas présenter de jeu. Essayez de faire bouger la roue de droite à gauche et inversement pour vérifier l'absence de jeu. Aucun jeu ne doit être perceptible.
- Si la roue bouge facilement dans le sens latéral dans le roulement ou si elle est difficile à tourner, les roulements de moyeu doivent être réglés par un spécialiste.

Jantes/pneus



Il est normal que les patins et les garnitures de frein s'usent. Contrôlez régulièrement l'état des freins et des garnitures de frein. Remplacez suffisamment tôt les garnitures de frein et les patins usés. Veillez à ce que les jantes et les disques soient propres et sans huile ni graisse.

Il faut nettoyer les jantes régulièrement selon la périodicité du programme d'entretien (voir p. 23).



Les jantes sont un composant de sécurité, soumis à de fortes sollicitations. Elles s'usent à l'utilisation, surtout du fait du freinage (avec les freins à mâchoires). Il faut cesser d'utiliser une jante dès qu'on voit qu'elle est endommagée. Faites-la vérifier et changer par un spécialiste. Une jante trop usée, et donc affaiblie, peut provoquer des chutes et des accidents graves.



La pression maximale autorisée du pneu ne doit pas être dépassée lors du gonflage. Sinon il y a un risque d'éclatement du pneu. Le pneu doit être gonflé au moins avec la pression minimale indiquée. Lorsque la pression est trop faible, il y a un risque que le pneu se détache de la jante. Sur le flanc du pneu, on trouve les indications concernant la pression maximale autorisée et, en règle générale, celles concernant la pression minimale autorisée. Lorsque vous changez un pneu, remplacez-le uniquement par un modèle de type identique possédant la même dimension et la même sculpture. Sinon les caractéristiques de roulage peuvent être modifiées de manière défavorable. Des accidents peuvent alors se produire par la suite.



Les pneus peuvent présenter des dimensions différentes. Les dimensions des pneus sont normalisées.

Exemple 1 : « 57 – 406 » indique que le pneu possède une largeur de 57 mm et que la jante possède un diamètre de 406 mm

Exemple 2 : « 20 x 2,40 » indique que le pneu possède un diamètre de 20 pouces et une largeur de 2,40 pouce.

Pneus et pression des pneus

Les valeurs pour la pression des pneus recommandée peuvent être indiquées en bars ou en PSI. Pression de gonflage recommandée : 3 – 4 bars (45 – 55 psi). En fonction du poids du cycliste et de sa pratique du vélo.

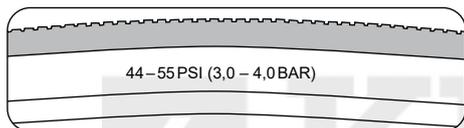


Vous devez respecter les indications du fabricant de pneus. Elles peuvent être différentes, le cas échéant. Le non-respect des indications peut entraîner des dommages au niveau des pneus et des chambres à air.



Il faut aussi contrôler régulièrement les pneus de son vélo. On trouve sur le flanc de chaque pneu l'indication de la pression de gonflage maximale et minimale. Ces valeurs sont à respecter, faute de quoi le pneu peut se déjancer ou éclater.

Si les pneus et les jantes portent des indications de pression différentes, la pression maximale la plus faible et la pression minimale la plus élevée s'appliquent.



Exemple d'une indication de pression

Les pneus sont des pièces d'usure. Vérifiez-en régulièrement la pression, les sculptures et l'état général. Tous les pneus ne peuvent pas s'utiliser indifféremment. Pour le choix des pneus, demandez conseil à KHE Bikes.



Il faut veiller lorsqu'on remplace les pneus d'origine ou les manivelles à ce qu'il reste suffisamment de dégagement entre les pneus et les chaussures au pédalage, faute de quoi on court le risque d'accidents et de chutes graves.

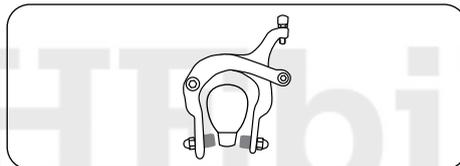


Le bon fonctionnement et la sécurité de votre bicyclette dépendent de l'utilisation de pièces de rechange adaptées et homologuées. Faites-vous conseiller pour le choix d'équipement par KHE Bikes.

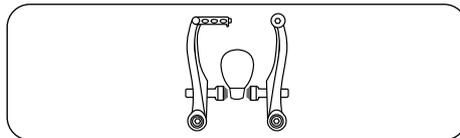
Freins

Votre vélo peut être équipé de différents freins sur jante ou d'un frein à disque mécanique.

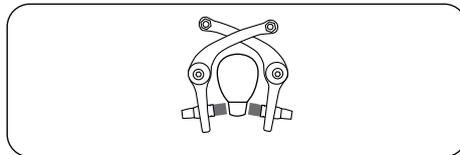
• Frein Sidepull



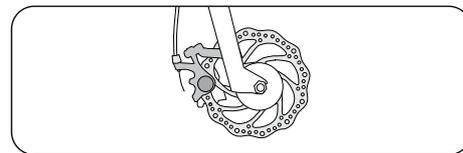
• Frein en V



• Frein en U



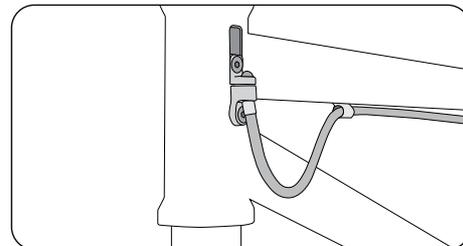
• Frein à disque



Vous ne devez pas démonter le système de freinage complet de votre vélo BMX. Si vous démontez le frein arrière malgré tout et utilisez le vélo, la responsabilité et la garantie du fabricant seront annulés. En cas d'accident, votre assurance peut refuser de vous indemniser.



Il est essentiel que les câbles de freins soient bien fixés dans le rotor. Ils sont susceptibles de se desserrer. Vérifiez régulièrement les câbles de frein. En cas de problème, veuillez vous adresser au service d'assistance de KHE.





Pratiquement tous les types de freins modernes assurent un freinage nettement plus puissant ce que n'était le cas autrefois. Il faut d'abord s'y habituer en pratiquant des freinages et des freinages d'urgence dans un endroit à l'abri de la circulation.



Lorsque l'on descend une côte très longue ou très raide, il ne faut pas freiner en permanence ou avec un seul frein. Cela peut faire chauffer le frein et faire perdre toute puissance de freinage. La bonne façon de faire est de freiner en même temps des deux freins. La seule exception est lorsqu'on roule sur un sol glissant, comme du sable ou du verglas. À ce moment il faut freiner très doucement et surtout avec le frein arrière, Sinon on court le risque de voir la roue avant se dérober latéralement, ce qui vous fait tomber. Dans les grandes descentes, il ne faut pas freiner un peu en permanence. Il faut au contraire freiner brièvement et vigoureusement avant les virages, ou bien lorsqu'on commence à prendre trop de vitesse. Cela laisse le temps aux freins de se refroidir et cela préserve la puissance de freinage.



Les freins sont des éléments vitaux pour la sécurité. Il y a lieu d'en assurer l'entretien régulier. Cela demande un savoir-faire et un outillage particuliers. Confiez toutes les interventions sur votre bicyclette à un spécialiste. Les interventions qui ne sont pas réalisées dans les règles de l'art constituent un risque pour la sécurité de fonctionnement du vélo !



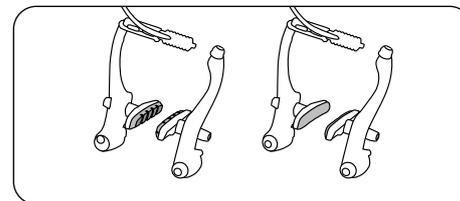
Ne mettez jamais de lubrifiant sur les patins, les plaquettes ou les surfaces de freinage des jantes. Toute huile ou graisse réduit l'efficacité de freinage.

Usure des garnitures



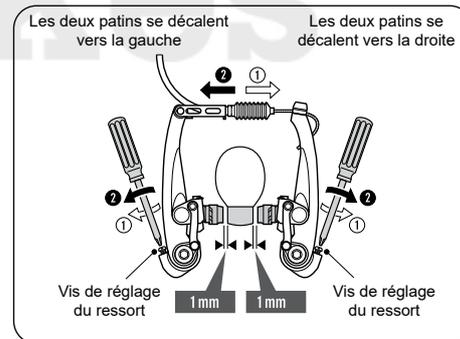
Il est normal que les patins et les garnitures de frein s'usent. Contrôlez régulièrement l'état des freins et des garnitures de frein. Remplacez suffisamment tôt les garnitures de frein et les patins usés. Veillez à ce que les jantes et les disques soient propres et sans huile ni graisse.

Les tampons en caoutchouc pour les freins sur jante sont presque tous pourvus de rainures ou de cannelures. Les rainures et les cannelures servent entre autres à déceler le degré d'usure des patins. Si ces rainures ou cannelures ne sont plus visibles, les patins de freins doivent être remplacés.



Si une garniture de frein en caoutchouc frotte contre la jante : Les vis de réglage à ressort vous permettent de régler la force de détente pour que les deux tampons en caoutchouc se décollent de la jante de façon uniforme lorsque vous relâchez le levier de frein. Ensuite vérifier le bon fonctionnement du frein.

Retrouvez les instructions actualisées sur : <https://www.khebikes.com/fr/work-shop/freins/regler-un-frein-en-u>



Illustration

Source : Shimano® techdocs



Après toute intervention sur le système de freinage, il faut réaliser au moins un freinage d'essai dans un endroit à l'abri de la circulation.



Vérifiez régulièrement les plaquettes de frein et faites-les remplacer lorsqu'elles sont usées. Vous trouverez d'autres indications dans la notice d'utilisation du fabricant des freins.

Programme d'entretien

Pour garantir le bon fonctionnement dans la durée de votre bicyclette, la première révision est essentielle ! Les câbles et les rayons se détendent, les vis et les boulons peuvent se desserrer. C'est pourquoi il faut absolument confier la première révision à un spécialiste.



La première révision doit être effectuée après 3 ou 4 sorties ou après un week-end intensif de BMX. Si vous n'effectuez pas cette première révision, vous risquez de perdre votre droit de garantie.



Les pièces de votre vélo sont à remplacer par des pièces de même marque et de même type exclusivement, Faute de quoi on ne bénéficie plus de la garantie pour vices ni de la garantie commerciale.



La mécanique des bicyclettes modernes est très performante, mais également exigeante. Elle a besoin d'un entretien régulier. Cela demande un savoir-faire et un outillage particuliers. Confiez les interventions sur votre bicyclette à un spécialiste. Vous trouverez des informations sur les pièces constitutives de votre bicyclette et sur leur entretien dans la notice de leurs fabricants et sur leurs sites Internet.



Vous trouverez sur le site Internet de KHE une vidéo avec des conseils pour l'entretien de votre BMX. <https://www.khe-bikes.com/work-shop>



Vous pouvez accéder directement à la vidéo en cliquant sur le code QR suivant.

Les interventions que vous pouvez envisager de réaliser par vous-même sans risque sont signalées en **gras**.

Pour assurer dans la durée le bon fonctionnement de votre bicyclette, et aussi pour ne pas perdre le bénéfice de la garantie :

- **Nettoyez votre bicyclette chaque fois que vous l'avez utilisée, en vérifiant qu'elle est en bon état.**
- **Confiez les révisions à un spécialiste.**
- **Contrôlez votre vélo au moins une fois par mois.**
- **En vérifiant avant chaque utilisation que vis et écrous sont bien serrés.**
- **Utilisez une clé dynamométrique pour garantir un bon serrage.**
- **Assurez l'entretien et la lubrification des pièces mobiles conformément aux instructions du fabricant (les surfaces de freinage ne se lubrifient pas !).**
- **Faites réparer une peinture endommagée.**
- **Faites remplacer les pièces défectueuses et usées.**

Périodicité d'entretien

Avant chaque utilisation :

Opération à réaliser

Entretien/contrôle :

Contrôler :

- **Rayons**
 - **Usure et concentricité des jantes**
 - **Le bon état des pneus, l'absence de corps étrangers, la pression de gonflage**
 - **Blocages rapides**
 - **Fonctionnement du changement de vitesse et de la suspension**
 - **Bon fonctionnement des freins**
 - **Bon état des pneus**
- Couple de serrage :
- Guidon
 - Pédales
 - Manivelles
 - Selle
 - Tige de selle
 - Toutes les vis de fixation

Tous les 200 kilomètres ou après 50 heures de pratique à compter de l'achat (selon le cas qui se présente en premier), **puis au moins une fois par an :**

Opération à réaliser

Contrôler :

- **Les pneus et les roues**

Couple de serrage :

- Guidon
- Pédales
- Manivelles
- Selle
- Tige de selle
- Toutes les vis de fixation

Réglage des éléments suivants :

- Jeu de direction
- Freins

Tous les 300 à 500 kilomètres ou après 100 heures de pratique (selon le cas qui se présente en premier) :

Opération à réaliser

Vérifier :

- **L'usure et la tension de la chaîne du vélo**
- **Couronne dentée**
- Jante
- **Pignons**
- Usure des garnitures (remplacer les garnitures usées)

Nettoyer :

- **Chaîne**
- **Couronne dentée**
- **Pignons**

Lubrifier :

- **Chaîne avec huile pour chaînes**

Contrôler :

- Le bon serrage de toutes les vis et boulons

Tous les 3 000 kilomètres ou après 500 heures de pratique (selon le cas qui se présente en premier) :

Opération à réaliser

À faire contrôler, nettoyer, éventuellement remplacer par un spécialiste :

- Roulement de moyeu
- Jeu de direction
- Freins
- Pédales

Après avoir roulé sous la pluie :

Opération à réaliser

Nettoyer et lubrifier :

- **Chaîne**
- **Freins (sauf les surfaces de freinage) à entretenir selon les instructions du fabricant**



La lubrification



Faites-vous conseiller par un spécialiste pour les lubrifiants à utiliser ! Il n'existe pas de lubrifiant universel. L'utilisation d'un lubrifiant mal adapté peut affecter le bon fonctionnement et causer des dommages !

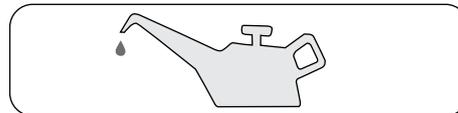


Schéma de lubrification

Que faut-il lubrifier ?	Avec quelle fréquence ?	Avec que type de lubrifiant ?
Chaîne	après l'avoir nettoyée lorsqu'elle s'est salie ; après avoir roulé sous la pluie ; tous les 250 km	huile pour chaîne
Câbles de frein	en cas de mauvais fonctionnement ; 1 fois par an	graisse sans silice
Roulements de roues, de pédalier, de direction	1 fois par an	graisse pour roulements
Filetage	au montage	graisse
Tiges de selle métallique sur cadre acier	lors du montage, 1x par an	graisse
Pivots des freins	en cas de mauvais fonctionnement ; 1 fois par an	huile en bombe

Vis et boulons



Tous les assemblages par vis sont à bloquer au couple de serrage approprié pour assurer leur bonne tenue. Un serrage trop ou pas assez fort peut endommager les vis, les écrous ou la pièce assemblée. Utilisez impérativement une clé dynamométrique. Sans cet outil spécial il n'est pas possible de réaliser un bon serrage.



Toute pièce qui porte une indication de couple de serrage doit obligatoirement être vissée à cette valeur. Recherchez dans la notice du fabricant de la pièce en question les bonnes valeurs de serrage. Vous trouverez ces instructions sur Internet.

Liaison vissée

Couple de serrage

Manivelle, acier	30 Nm
Pédales	30 Nm
Écrou à chapeau, avant	40 Nm
Écrou à chapeau, arrière	50 Nm
Vis de blocage de potence Aheadset	8 Nm
Vis de collier de selle M8	8 Nm
Vis de tige de selle suspendue	20 Nm
Patins de frein	6 Nm

Accessoires non montés



Vous devez toujours installer les accessoires joints conformément aux spécifications et aux instructions. Vous devez respecter les bons couples de serrage pour tous les raccords à vis (voir page 26 « Couples de serrage pour les raccords à vis »)

- N'utilisez que des pièces conformes à la réglementation en vigueur.
- L'utilisation de pièces non homologuées peut provoquer des accidents et des chutes graves. Il ne faut utiliser que des pièces ou des accessoires d'origine parfaitement adaptés à votre Bike.

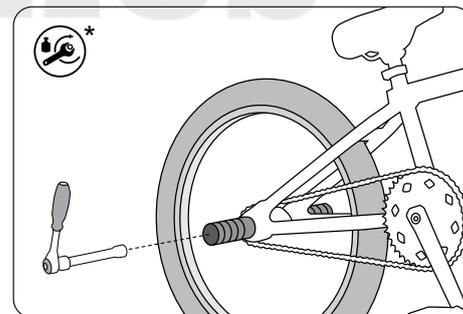
- Bénéficiez des conseils de KHE Bikes. Pour les clients domiciliés en Allemagne : service@khebikes.de
- Pour les clients domiciliés en Autriche et en Suisse : support@khe-bikes.de



Repose-pieds



Du fait de l'usage du vélo, les repose-pieds sont soumis à de fortes sollicitations. Faites-les monter et contrôler régulièrement par un professionnel.



Transport du vélo



Transport par voiture

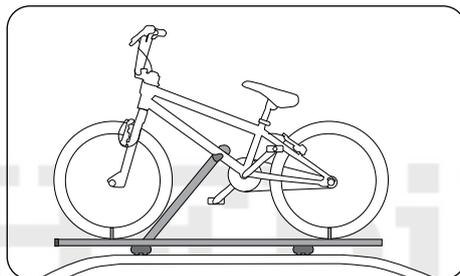
Il est recommandé d'utiliser des porte-vélos de toit et des porte-vélos arrière qui répondent aux exigences en matière de sécurité routière conforme à la réglementation. Les porte-vélos de toit, porte-vélos arrière et autres porte-vélos homologués par les autorités compétentes sont sans danger. Ils doivent être homologués conformément aux exigences en matière de sécurité routière. Vérifiez la présence d'un label de qualité comme la marque GS (« sécurité vérifiée »).



Le fait de transporter un vélo sur le toit modifie aussi la hauteur totale du véhicule !

Le vélo est à fixer soigneusement de façon à ne pas pouvoir se détacher du porte-vélo. Un vélo qui se détache peut provoquer de graves accidents de la circulation. Ne pas oublier de vérifier la fixation du vélo plusieurs fois pendant le trajet. Des pièces non fixées (de type outils, pompe ou sacoche) peuvent se détacher pendant la marche et mettre en danger les autres usagers de la route. Il ne faut pas oublier de retirer au préalable toutes pièces non fixées. Ne pas attacher un vélo par son guidon, sa potence, sa

selle ou sa tige de selle qui si le porte-vélos est prévu à cet effet. Ne pas utiliser d'accessoires de fixation susceptibles d'endommager le cadre ou la fourche. Toujours disposer le vélo verticalement sur ses roues, sauf si le porte-vélos permet de faire autrement. Ne jamais accrocher un vélo à un porte-vélo de toit ou de hayon par une manivelle. Il risquerait de se décrocher, ce qui pourrait provoquer de graves accidents.



Ne pas hésiter à se renseigner sur l'utilisation et la pose de son porte-vélos sur les pages Internet des fabricants de pièces et d'accessoires. Toujours se renseigner au préalable lorsqu'on utilise un matériel qu'on ne connaît pas.



Transport par train

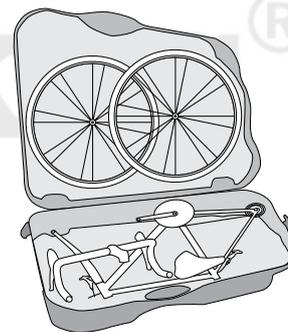
Les vélos ne sont pas traités de la même façon dans les différents modes de transports publics. Il est utile de se renseigner avant le départ sur la possibilité d'emporter son vélo dans les bus, les

trams ou les trains. On trouve quelquefois des emplacements spéciaux pour les vélos. Souvent il faut les réserver à l'avance.



Transport par avion

Il faut se renseigner auprès de sa compagnie aérienne sur les conditions s'appliquant au transport de matériels sportifs et de vélos. Le transport d'un vélo peut exiger une réservation spéciale. Il faut soigneusement emballer son vélo pour éviter les dommages en cours de transport. Il existe pour cela des valises spéciales, mais aussi des cartons prévus à cet effet. Consultez votre spécialiste à ce sujet.



Responsabilité pour vice matériel (garantie)



En Allemagne et en Autriche, comme dans tous les États de droit européen, s'appliquent partiellement des conditions de garantie unitaires. Renseignez-vous sur la réglementation nationale en vigueur dans votre pays de résidence.

En droit européen, le vendeur se doit d'assurer une garantie des vices d'au moins deux ans à partir de la date d'achat. Cela inclut tous vices déjà présents à l'achat/la remise. On considère de plus pendant les douze premiers mois que les vices étaient déjà présents à l'achat. Un vélo est un véhicule complexe. Il y a par conséquent lieu de bien respecter la périodicité d'entretien. Un défaut d'entretien est susceptible d'annuler la garantie du vendeur, et ce si la panne aurait pu être évitée par un entretien. Les entretiens nécessaires sont précisés dans la présente notice et dans les notices jointes des fabricants des composants. La plupart du temps il est possible de réclamer dans un premier temps une remise en l'état normal. Si cela s'avère définitivement impossible, ce qu'on suppose être le cas après la

seconde tentative de remise en état, l'acheteur a droit à une réduction ou à la résiliation du contrat. La responsabilité pour vice ne couvre pas l'usure normale dans le cadre d'une utilisation conforme à la destination. Les pièces de l'entraînement et des dispositifs de ralentissement, ainsi que les pneus, les moyens d'éclairage et les points de contact du cycliste avec la bicyclette sont soumis à une usure due au fonctionnement. Contactez KHE Bikes pour savoir si le fabricant de votre vélo propose des garanties supplémentaires. Les conditions particulières en matière d'autonomie et de garantie d'autonomie se trouvent dans les conditions afférentes.



En cas de vice ou autre cas d'application de la garantie, adressez-vous à KHE Bikes. N'oubliez pas à cet effet de conserver toutes factures et justificatifs d'entretien.

Respect de l'environnement

Produits de nettoyage et d'entretien

Il ne faut pas que le nettoyage et l'entretien de votre bicyclette occasionne des pollutions indues. C'est pourquoi nous recommandons, autant que faire se peut, l'utilisation de produits de nettoyage et d'entretien biodégradables. Il faut éviter de les mettre à l'égout. Utilisez un nettoyeur de chaîne pour nettoyer la chaîne. Déposez votre ancien lubrifiant de chaîne conformément à la réglementation en vigueur dans un point de collecte prévu à cet effet.

Produits de nettoyage des freins et lubrifiants

Ils sont à traiter comme les autres produits de nettoyage et d'entretien.

Pneus et chambres à air

Les pneus et les chambres à air ne sont pas des déchets ménagers. Ils doivent être mis en déchetterie.



Révisions périodiques

Éléments à surveiller lors du prochain contrôle :

Pièces dont le remplacement est recommandé :

Problèmes constatés :

1. Révision

Après 3–4 trajets ou suite à un week-end de pratique intense

Opération effectuées :

Pièces mises en œuvre :

Date, signature

Cachet du revendeur

2. Révision

Dans les 3 mois suivant l'achat

Opération effectuées :

Pièces mises en œuvre :

Date, signature

Cachet du revendeur

3. Révision

Dans les 6 mois suivant l'achat

Opération effectuées :

Pièces mises en œuvre :

Date, signature

Cachet du revendeur

4. Révision

Dans les 9 mois suivant l'achat

Opération effectuées :

Pièces mises en œuvre :

Date, signature

Cachet du revendeur

5. Révision

Dans les 12 mois suivant l'achat

Opération effectuées :

Pièces mises en œuvre :

Date, signature

Cachet du revendeur



Documentation remise

Le vélo mentionnée dans la section « Identification du vélo » correspond au modèle de BMX, conformément au chapitre « Utilisation conforme ».



Le vélo livré avec cette notice d'utilisation n'a fait l'objet que d'un pré-montage. Merci de lire et de suivre les instructions de montage ci-jointes. Il est nécessaire d'effectuer tous les contrôles et de respecter toutes les restrictions mentionnés dans les instructions.

Il a été remis et expliqué les notices suivantes :

Vélo Instructions de montage

Si cela n'est pas précisé explicitement, les remorques, sièges pour enfants et porte-bagages ne sont pas autorisés, et le vélo n'est pas homologué pour la compétition.

Utilisation avec remorque oui non
Utilisation de siège enfant autorisée oui non
Utilisation de porte-bagages oui non
Utilisation en compétition autorisée oui non
Homologué pour les bike-parks oui non

Votre BMX est équipé pour supporter un poids précis.
Les informations pertinentes sur le poids maximal autorisé du cycliste sont disponibles sur le site web de KHEbikes pour chaque modèle.

Client / réceptionnaire / propriétaire

Nom _____

Adresse _____

Code postal, ville _____

E-mail _____

Date d'achat _____ Signature du réceptionnaire / propriétaire _____

Identification de la bicyclette

Fabricant _____

Marque _____

Modèle _____

Hauteur de cadre / taille _____

Couleur _____

Numéro de cadre _____

Numéro de série _____

Équipements spéciaux _____



Transmission à un nouveau propriétaire :

Propriétaire _____

Adresse _____

Date / signature _____

